

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 197

Artikel: Hygiène pratique
Autor: D'Anjou, Renée
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un faisceau d'armes surmonté d'une hache pour l'union ; une autre, une pique et la cape pour la liberté, une autre une torche allumée pour symbole de la raison ; une autre une petite branche de pin et différentes autres choses. Deux autres portaient les tables de la loi de la République.

Quelque temps après on a encore célébré une fête en mémoire de la prise de Toulon, par les Français et du blocus de Landau aussi par les mêmes.

On a fait une fête avec tout l'appareil bien plus composé que la première. Il y avait un char de triomphe monté par les vainqueurs français. Un était habillé et représentait un Hercule ; d'autres différents emblèmes analogues de la fête. Les chars étaient attelés de quatre chevaux gris conduits par quatre personnes représentant les quatre parties du monde. A côté du dit char, étaient une huitaine de petits garçons, les uns habillés à l'anglaise, d'autres à l'autrichienne et à la prussienne ; ceux-là représentaient les prisonniers de l'Ain ; il y en avait encore pour les royalistes de la Vendée. Après venait la représentation, de M. Pitt, ministre d'Angleterre, avec une inscription sur la portant « *Fennemi du genre humain* ». Un autre portait sur un écusson de cette légende : *Victoire du peuple français* ; quantité d'emblèmes. Un jeune homme à cheval avec des ailes derrière le dos et une trompette à la main figurait le Renommée. Toutes les troupes étaient sur pied et précédait, accompagnaient la fête. Même les bourgeois, armés de piques accompagnaient aussi le cortège, et toutes les autorités constituées y étaient, chacun selon son rang. Après que le cortège eut fait le tour de la ville, il est entré dans la cour du château, où l'on avait dressé un autel avec plusieurs gradins, sur lesquels sont montés les déesses et les génies de la France. On a aussi prononcé deux discours analogues à la circonstance, ainsi que diverses chansons à l'honneur des victoires qu'on venait de remporter, et on a fini par brûler le mannequin de M. Pitt. On aurait dit à les voir et à les entendre que la victoire étoit complète, qu'ils avaient terrassé les quatre parties du monde.

On ne force cependant personne pour ce qui concerne la religion, mais chez soi. On ne va plus le dimanche prier le chapelet dans l'église, à l'heure de la messe. Il faut le prier chez soi. Tout culte intérieur est permis, mais plus de signes extérieurs. Les uns font encore le dimanche, les autres la décade.

On dit qu'il en meurt considérablement, d'une fièvre pestilentielle, tant à Strasbourg qu'à Besançon, Belfort, et Delémont et il en est déjà mort cet hiver 57. Le gain et les légumes commencent à devenir rares. On n'en donne qu'un tiers de boisseau par personne pour dix jours. On fait un recensement, on visite dans chaque maison de tout le pays, tant de grain que de légumes et ceux qu'on trouve sont confisqués. On vient aussi de faire une visite pour le foin et la paille. Les chevaux de la troupe française, ainsi que ceux de l'artillerie et de

bri de son voile noir, la cantatrice d'autrefois évoque, un instant, tout son passé mort, enveloplé comme une fumée. Elle ne le regrette pas. Que lui importe, désormais, la musique profane ; jamais plus elle ne l'interprétera. La belle, l'admirable voix de la Boccellini ne fait plus entendre que des chants sacrés. Et quand elle chante à la chapelle les Cantiques d'Yvan, son âme s'élève vers Dieu à une telle hauteur, qu'il lui serait vraiment impossible de regretter la louange humaine.

(La fin prochainement)

l'ambulance sont réglés à cinq livres de foin par cheval, ce qui ne les rend pas trop lourds.

On continue toujours de vendre les biens des émigrés, tant ceux du Prince que des autres. On amodie ce qu'on ne peut pas suffire de vendre ; par exemple les jardins, on les amodie, parce que voici la saison d'y travailler ; ce sera pour l'année prochaine.

(A suivre.)

EN PEAU HUMAINE.

M. William G..., riche négociant de Cincinnati, possédait deux livres reliés, l'un avec la peau d'une nègresse l'autre avec le dos d'une chinoise.

On a souvent parlé de l'Anglais qui suivait tous les jours une ménagerie et attendait avec impatience le moment où les lions dévoreraiient le dompteur.

EH bien ! au mois de mai 1871, lord H... s'est, pendant la semaine sanglante, mis à la recherche d'une femme qu'on allait fusiller. Son intention était d'acheter le cadavre et d'en donner la peau à un relieur pour la préparer et recouvrir avec elle deux volumes d'un ouvrage.

L'original Anglais n'eut pas de chance. Il ne trouva pas ce qu'il cherchait, mais il reçut une balle dans la jambe et resta couché pendant plusieurs mois.

Diverses bibliothèques possèdent des ouvrages reliés en peau humaine.

Il existait, en 1866, à la Bibliothèque nationale à Paris une bible du xiii^e siècle aussi remarquable par l'élégance de l'écriture que pour la beauté et la finesse du vélin. On a prétendu que ce vélin était de la peau de femme.

A la bibliothèque royale de Dresde existerait un calendrier mexicain écrit sur peau humaine.

Dans le courant de février 1864, M. France, libraire-expert, le père de l'académicien auteur de *Thaïs*, exposait aux enchères publiques une *Constitution* reliée en peau humaine : le catalogue de vente donnait les renseignements les plus explicites sur l'origine de ce singulier document.

Cet exemplaire, qui a eu plusieurs possesseurs, dont le marquis de Turgot et Villenave, a été acheté en 1889 par la bibliothèque Carnavalet.

C'est un in-12, très joliment relié, avec filets sur les plats, une dentelle intérieure et des gardes en papier coquille, doré sur tranche : une note autographe de Villenave indique l'intérêt de l'exemplaire. On jurera, non du veau, comme dit l'affiche, mais de la basane fauve avec cette différence que le grain est ferme, poli et serré, doux au toucher. Rien ne décelerait l'origine humaine de cette peau, sans la note de Villenave.

Ajoutonsqu'il existerait à Nantes, dans une vitrine du Musée d'histoire naturelle, une peau d'homme avec bras et jambes tannés, qui proviendrait d'un soldat blessé à mort en défendant la ville contre les chouans. Il demanda que de sa peau on fit un tambour pour conduire encore ses compagnons d'armes au combat. Son vœu n'a pas été accompli.

On a pas perdu le souvenir de Pranzini, l'assassin de la rue Montaigne. M. Goron,

ancien chef de la Sûreté, et M. Taylor qui fut également un des prédécesseurs, de M. Cochefert et qui exerce actuellement les fonctions de ministère public au tribunal de simple police, ont eu chacun un porte feuille fait avec la peau du côté droit du criminel exécuté. L'agent de la sûreté qui voulut faire cette surprise à ses chefs et le garçon de salle de l'Ecole d'anthropologie, qui avait découpé la peau du cadavre après l'autopsie, ont perdu leur place.

La Lanterne, à cette époque, a raconté toute l'affaire et peu s'en est fallu que les magistrats, qui d'ailleurs furent obligés de restituer les macabres portefeuilles au juge d'instruction, ne fussent eux-mêmes révoqués.

Il est à présumer que ce nouveau mode de reliure pratiqué à leurs risques et périls, par quelques originaux en mal d'irrévérence pour la pauvre dépouille humaine, et qui procède du tour d'esprit par trop spécial des carabins de première année, ne trouvera pas beaucoup d'imitateurs et encore moins d'amateurs parmi les bibliophiles.

G. A.

Hygiène pratique.

Le Sommeil.

Le sommeil est le repos, la nécessité la plus absolue de notre être si vite épousé. Il le retrempe, le recharge comme une pile électrique et le relance a l'erte et vigoureux, dans le train de vie. Dormir, rêver peut-être !. En tout cas oublier tout, être oiseau, être heureux, être aimé, être autre chose que ce que l'on est. Vie factice où l'on souffre où l'on pleure, où l'on rit, où l'on voit les yeux clos, où l'on circule sans bouger, où l'on est héros ou victime. C'est bien amusant de rêver !... Seulement il faut éviter le cauchemar...

Ce n'est pas très malaisé si l'on se couche dans un lit suffisamment douillet, couvert de choses chaudes et légères, aéré chaque jour devant les fenêtres largement ouvertes.

Il faut s'étendre mollement sans raideur, sans crochet dans une pose gracieuse—oui, gracieuse, car ce sont les seules poses où l'on soit à son aise—de trois quarts par exemple. Sur le côté, on comprime le foie ; sur le ventre, on comprime l'estomac et les intestins ; sur le dos, on gagne mal aux reins. Il ne faut pas lever les bras, ni les alonger absolument. Il ne faut pas fermer les poings parce qu'on fait grossir les articulations des mains. Il faut clore les yeux et, si on veux éviter les rides du front et le froid néfaste à la vue, couvrir les paupières d'une fine mousseline. On doit se coucher deux heures au moins après le dernier repas léger et sain, et ne pas troubler l'esprit de choses pénibles.

Beaucoup de gens occupent leurs insomnies à se monter la tête au lieu de songer à ce qui fait plaisir, aux joies de la vie—tout le monde en a un petit peu, j'espère. On peut bien encore bâtrir des chimères, des châteaux en Espagne—les occultistes disent qu'à force de vouloir une chose on la fait arriver. Si l'insomnie persiste, plusieurs remèdes, très simples, sont indiqués : faire le tour de sa chambre deux ou trois fois et se recoucher. Boire un peu de vin rouge. Boi-

re un peu de tilleul et enfin, comme dernière ressource, une solution faible de bromure dissous dans de l'eau. Le sulfonal, le chloral sont de la compétence du docteur. Certaines natures ont plus besoin que d'autres du repos nocturne, mais le minimum pour tous est de six heures.

En avançant en âge quatre peuvent suffire, mais c'est peu.

Tout dans la nature est soumis à la loi du sommeil : les bêtes, les plantes qui s'affaissent la nuit et exhalent l'acide carbonique qu'elles ont absorbé le jour sous l'influence de la lumière.

L'insomnie cause l'irritation, la migraine, une chaleur anormale au creux des mains, l'obstruction de l'esprit. L'insomnie est l'ennemi de la santé. Elle devient une habitude, il faut la combattre comme la plus mortelle rivale de l'intelligence, de la beauté, de la force. Les travailleurs de la pensée dorment moins que les travailleurs manuels, mais ils ne rêvent plus, — même éveillés, — les maigres dorment moins que les gras et les tristes que les gais. C'est une conséquence de leur organisation physique et morale, mais susceptible de céder à l'éducation comme tout ce qui est humain. On s'accoutume à dormir et ce n'est pas temps perdu mais longévité gagnée. « Otez à l'homme le sommeil et l'espérance, a dit un philosophe, et il sera l'être le plus malheureux qui existe. » Les anciens l'avaient divinisé, le dieu Morphée possédait un culte et un temple. De nos jours, on le néglige beaucoup, on change l'heure normale des devoirs à lui rendre et cela nuit à la bonne harmonie de l'assimilation et de la nutrition. La nuit est faite pour dormir et le jour pour agir, seulement le monde actuel a presque renversé cet axiome : on agit à la « chandelle » et on dort au soleil. Combien d'anémis trouveraient la guérison s'ils respiraient l'air pur du matin, alors que la nature s'éveille, que les parfums s'exhalent des plantes aux premiers rayons, que l'air est léger et non encore chargé de toutes les émanations que la chaleur développera, que le travail et l'activité humaine épandront. C'est l'heure où l'esprit est net, où le cerveau reposé émet ses meilleures pensées, où les nerfs calmés vibrent harmonieusement sans surmenage et c'est cette heure de paix que les mordains sacrifient... Oh ! s'écrient les grincheux, la matinée à Paris ! entre les boîtes à ordures et les chariots de détritus ! — Vous dites vrai, gens de facile alarme, mais dans mon prochain article sur l'exercice, je vous indiquerai la panacée...

RENÉE D'ANJOU.

L'industrie des bois

La Société anonyme, Parquerterie et Scieries de Bassecourt (Suisse).

Le bois n'a rien perdu de son importance économique, bien que, depuis un certain nombre d'années, le métal l'ait partiellement remplacé dans les constructions. Les statisticiens ont calculé, en effet, que la consommation de toute la surface du globe a augmenté de moitié depuis quarante ans.

Grâce au perfectionnement et au développement des moyens de transport, on a pu envoyer à de très grandes distances des bois qui jusqu'alors, ne servaient qu'à la

consommation locale. En ce qui concerne la fabrication, partout des scieries s'établissent, et, particulièrement pour les travaux en bois ouverts, la tonnellerie, la parquerterie, la machine remplace la main d'œuvre. Il est d'ailleurs un fait certain, c'est que le travail mécanique appliqué à la grande menuiserie donne presque toujours 50 pour cent de plus de valeur sur le travail à la main comme usure, résistance et tenacité.

Ces réflexions nous sont inspirées par la visite que nous avons faite, il y a quelque temps, à l'Exposition Cantonale Vaudoise de Vevey, où nous avons étudié en particulier la section affectée aux travaux et aux fournitures des bâtiments. Cette industrie y était représentée notamment par la Société anonyme Parquerterie et Scieries de Bassecourt (Suisse), entreprise avantageusement connue depuis quelques années par sa spécialité de travail du bois.

Cette Société fut établie le 1^{er} juin 1895 sous sa raison sociale actuelle ; ses fondateurs se proposaient d'assurer le développement de l'industrie des bois en Suisse tout en formant des ateliers susceptibles de rendre service à la cause ouvrière.

L'usine qui fut construite — et que nous avons eu l'occasion de visiter récemment — comprend deux parties bien distinctes ; la parquerterie et les scieries, actionnées par une force hydraulique de 70 chevaux et 2 turbines.

Les ateliers de la parquerterie, entièrement neufs, ont été spécialement aménagés en vue de donner le maximum des conditions hygiéniques exigibles dans un établissement industriel. Le chauffage central y est assuré en hiver par la chaudière des deux grands séchoirs installés à proximité. Les machines qui y fonctionnent sont du dernier système perfectionné de la maison Kirchner et Cie de Leipzig, et permettent de produire annuellement quarante mille mètres carrés de parquets.

Les bois entrant dans l'établissement sont débités, selon l'usage auquel on les destine, dans les scieries où travaillent des scies multiples, scies circulaires, découpeuse, machines à raboter, crêter, rainer. Préalablement à ces opérations les bois en grumes sont logés dans de vastes chantiers et dans de grandes remises où ils séchent convenablement.

La grande spécialité de l'entreprise consiste dans la fabrication des parquets simples, des parquets de luxe, des lames de sapin, des socles, des moulures ainsi que dans la livraison des planches brutes et bois de charpente en sapin ou en chêne.

L'organisation de la Société est des mieux comprises. L'ensemble des opérations est examiné par un Conseil d'administration ; la surveillance des travaux est confiée à un directeur. Enfin, il existe des agences dans toutes les grandes villes de Suisse : Genève, Lausanne, Berne, Fribourg, Bâle, Zurich, Biel, Neuchâtel. Par sa position géographique l'usine est d'ailleurs merveilleusement placée pour la livraison en France de ses parquets et ses transactions dans notre pays lui sont facilitées par des représentants établis sur la ligne de Delle-Belfort-Besançon.

Il convient d'ajouter que depuis sa fondation la maison s'est acquis une renommée sans cesse grandissante pour la bonne fabrication et la bonne pose de ses parquets. Les mérites de ses travaux sont reconnus par tous les entrepreneurs et architectes et tout récemment encore M. le professeur Hans Auer, architecte du Parlement de

Berne, délivrait à la Société l'attestation suivante que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

« Berne, le 31 mai 1901.

« Par la présente, je certifie que le parquet comme le posage que vous avez fourni au nouveau palais du Parlement à Berne a été exécuté à notre entière satisfaction ».

Les jurys ont également consacré la valeur de la maison et parmi les dernières distinctions obtenues, nous pouvons signaler une médaille d'argent à l'Exposition de Thoune en 1899 et une médaille d'argent à l'Exposition Cantonale Vaudoise de Vevey (1901).

VALENTIN DUMESNIL.

Ça et là

Le trésor d'Etat américain s'élève actuellement à la respectable somme de 496 millions de dollars en or monayé, qui est déposé en particulier à la trésorerie principale de Washington, en partie dans les sous-trésoreries. (Celle de New-York, par exemple détient pour l'instant une somme de 170, millions de dollars.

Des précautions extraordinaires ont été prises pour mettre ces immenses richesses à l'abri des voleurs : C'est ainsi qu'à Washington « la chambre de l'or » a été établie dans les sous-sols de la trésorerie principale. C'est un cube long de 75 pieds anglais, large de 20 et haut de 12, entouré de deux murs épais de 12 pieds, lesquels sont formés d'énormes blocs de granit unis par du ciment. L'intervalle qui règne entre ces deux murs est exactement rempli de boulet en acier chromé sur lesquels viendraient s'ébrécher les instruments dont les malfaiteurs auraient pu se servir pour percer le premier mur. On accède à la « chambre de l'or » par deux portes en acier durci, pesant chacune 120 tonnes, munies de serrures « à temps » (c'est-à-dire ne pouvant s'ouvrir qu'à une heure, une minute et une seconde déterminées) et d'un dispositif électrique de sûreté communiquant par des sonneries avec tous les postes de police de la ville.

* * *

Pour voir tante Angèle :

Un petit bambin de cinq ans arrivait l'autre jour à la gare Saint-Lazare à Paris et comme on lui demandait son billet, il répondit simplement :

— Je vais chez ma tante Angèle. J'ai eu le premier prix de géographie. Je veux le lui montrer.

Conduit au commissariat de police, le petit bonhomme refusa de donner aucune explication ; mais grâce à une fiche placée dans le volume qu'il tenait précieusement sous le bras, on retrouva son nom et son pays d'origine.

Il s'appelle François Barthélémy et habite Trier. Il ne connaît d'ailleurs pas l'adresse de sa tante Angèle, mais comme on avait promis de le conduire auprès d'elle s'il avait un prix, et, bien qu'il eût le premier prix de géographie, on ne lui avait pas tenu parole, il avait décidé de partir seul.

On a réexpédié à Trier le pauvre mioche qui répétait en pleurant :